



# Fédération Autonome de la Fonction Publique Territoriale

COMPTE RENDU

## Le Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale dénonce les conditions imposées par le gouvernement pour l'étude du projet de loi de transformation de la Fonction publique

Réuni en Bureau le 20 février, le Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale (CSFPT) s'est exprimé au travers d'un vœu unanime dans les termes repris ci-dessous :

« À l'occasion de l'examen du projet de loi de transformation de la Fonction publique, les membres du Bureau -représentants des organisations syndicales et employeurs territoriaux- rappelant leur attachement à la Fonction publique et à la qualité du dialogue social, regrettent, à l'unanimité, le caractère contraint des délais de saisine des instances de dialogue social.

En conséquence, les membres du Bureau du Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale demandent unanimement qu'un délai supplémentaire soit accordé afin de garantir les conditions optimales d'un dialogue social respectueux des partenaires, particulièrement sur un texte qui engage l'avenir de la fonction publique territoriale. »

La **FA-FPT**, qui bien entendu s'est pleinement associée à ce vœu, tient à souligner le caractère unitaire de cette démarche, qui a d'ailleurs conduit au refus unanime de siéger lors de la réunion inter-formations spécialisées qui devait avoir lieu ce 21 février et au cours de laquelle les amendements au projet de loi devaient être recensés pour la séance plénière du 27 février.

Cette démarche révèle si besoin était le malaise engendré par la méthode poursuivie par le gouvernement en matière de dialogue social.

La **FA-FPT** continuera de dénoncer la remise en cause du statut, de la Fonction publique et *in fine* du service public, ainsi que les conséquences désastreuses pour notre société en matière de solidarité et de justice sociale induites par ce projet de loi.

La **FA-FPT** restera par ailleurs force de proposition pour renforcer la place du service public et les droits de celles et ceux qui en assurent les missions dans l'intérêt général.

Contact : Laurent Rovira qui représentait la **FA-FPT** lors du Bureau du 20 février.

Autonome, progressiste, solidaire,  
à la **FA** un autre syndicalisme est possible !



**FA-FPT**

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : [secretariat@fafpt.org](mailto:secretariat@fafpt.org)

Site internet : <http://www.fafpt.org>